

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

ACTE CONFIRMATIF DE LA CONSTITUTION de la Société 410 Studio, Société par actions simplifiée au capital de 800 euros. A la suite de l'absence de concordance entre la date des statuts et la date de l'attestation bancaire de dépôt des fonds, cette dernière étant intervenue postérieurement à la première en contradiction avec les articles L. 225-13 et L. 225-15 du code de commerce, les actionnaires de la Société 410 Studio, Société par actions simplifiée au capital de 800 euros, confirment la constitution de la société.

Fait à Toulouse, le 05 décembre 2023.

Signature de l'ensemble des actionnaires :

Arthur HERVE


Léo GALTIER
